



Obligation du pere vacances ?

Par **kiki91**, le **05/11/2010** à **18:27**

Bonjour,
j aimerai avoir d autres avis car ca me parai bizard j explique !

j ai recu le compte rendu du juge pour ma fille bon ok la garde ya aussi les 50/50 pour les frais et ya juste un truc (une note avec texte de lois) sur le fait que si je paye pas la pension mon ex peut faire en sorte que je la paye ca ok !
mai on me dit (mon avocat me dit) que la lois ne peut pas obligé le pere ou plutot a celui qui n a pas l enfant chez lui de la prendre s'y il ne veut pas ou ne peut pas , il ne risque rien car la lois ne prevoi pas ca ! VRAI ou FAUX !

exemple en juillet et aout je dois la prendre 4 semaine et je la prend que 2 je risque quoi si je peut pas la prendre le nombre de jour que le jugement a noté ?? donc la moitier des congés ! je risque rien ou ou c est a elle a ce débrouillé car elle a les aides pour ca (garderie a coté et alloc fam aides au logement ect ..)

merci d avance et bon week end !!

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **19:09**

Vous n'avez pas l'obligation d'user de tout vos droits d'hébergement mais en retour le parent qui a la résidence pourra
- demander la suppression des droits dont vous n'usez pas (surtout si vous n'avertissez pas suffisamment à l'avance pour que le parent qui a la résidence puisse s'organiser : ses propres congés, réserver une colonie de vacances. Selon le contexte, vous devez donc avertir des

mois à l'avance)

- demander une augmentation de la pension alimentaire (qui est calculée en fonction des jours où l'enfant est à votre charge. Si vous n'utilisez pas de vos droits, l'autre parent a plus de frais, donc vous devez payer plus)

Par **kiki91**, le **05/11/2010** à **20:45**

merci de votre réponse

mais si c'est que si je ne peux pas (mon taf refuse les semaines qui me manquent par exemple) car j'ai pas un métier facile.

pour faire simple il faudrait en plus de mes 5 semaines de congés que je fasse garder mon enfant 3 semaines de plus et je taf 12h par jour et pas à côté donc avec les aller-retour ça fait du 15h par jour et ça 5 jours dans la semaine et ça c'est impossible même si je paie !!

personne ne garde un enfant + de 60 heures sur 5 jours !

j'ai donc pensé à payer la garderie à côté de mon ex où est mon enfant et ça me coûterait moins cher que de payer plus de pension car je pourrais peut-être avoir des jours de repos en plus de mes congés mais je ne suis pas seul dans ma boîte comme pas mal de gens ! est-ce pour vous une solution amiable la mère qui en plus de voir son enfant ne paie pas la garde de celle-ci les semaines où elle ne peut pas la prendre pas mal ou ça suffira-t-il ? merci

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **20:54**

Vous avez les mêmes contraintes que n'importe quel parent.

Être un parent ce n'est pas seulement l'être durant ses congés. Si vous n'avez pas de congé, vous vous débrouillez pour avoir un système de garde, centre aéré etc.

Travailler n'est pas une excuse pour ne pas s'occuper de ses enfants. Comment fait l'autre parent ? Comment feriez-vous si vous les aviez chez vous tout le temps ?

Par **kiki91**, le **05/11/2010** à **22:24**

bin l'autre parent a ces parents moi non

ça facilite les choses pour elle et en plus elle a des heures classiques pas comme moi ! alors le centre aéré oui mais on est à 200km l'un de l'autre et un centre aéré pour 15h par jour je n'en connais pas qui ouvre à 6h le matin et ferme à 21h30 le soir !!

mais bon je ferai de mon mieux sinon je paierai si ya pas de solution mais bossé pour ne pas voir mon gosse ça fait de cher vacances mais bon j'ai pas le choix et mon boss n'est pas obligé d'accepter des congés sans soldes si j'en pose alors je ferai au mieux !

merci à vous bonne soirée

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **22:59**

et après, on va dire que si les pères voient peu les enfants, n'en ont pas la garde, c'est parce que la justice est pour les mères.

Vous êtes l'exemple type (rassurez-vous, vous n'êtes pas tout seul) du parent qui ne comprend pas que les enfants sont une contrainte, que s'occuper d'enfants entravent le parcours professionnel et que pour être un parent, il faut sacrifier son boulot (comme le font les femmes)